

ENGAGEMENT À RESPECTER LES MESURES DE PRÉVENTION DES RISQUES ASSOCIÉS À LA COVID-19

Identification du nouvel employé

Nom		Date de naissance (aaaa-mm-jj)	
Prénom			
Titre d'emploi			
Service / Secteur			

En tant que nouvel employé (incluant un stagiaire aux fins du présent document) du CHU Sainte-Justine (CHUSJ), je reconnais que la période de pandémie COVID-19 nécessite des mesures permettant de prévenir les risques associés au transfert potentiel d'infections.

Je comprends et j'accepte de respecter chacune des règles ci-dessous.

Test de dépistage COVID-19 à l'embauche

- Le nouvel employé du CHUSJ doit passer un test de dépistage COVID-19 selon le scénario ci-dessous qui correspond à sa situation :
 - La personne nouvellement embauchée au CHUSJ présente des symptômes compatibles à la COVID-19 (maux de tête, dégradation de l'état général, fatigue, diarrhées, difficultés à respirer, fièvre, mal de gorge, perte de l'odorat, perte du goût, toux, vomissements, manifestations cutanées). Pour toute question, vous pouvez contacter la ligne Info Coronavirus au 514-345-4882 (24/7).
 - Vous êtes de retour de voyage (inter-province ou à l'international) dans les 14 derniers jours précédant l'entrée en fonction au CHU Sainte-Justine.

Vous avez été en contact avec une personne COVID-19 dans les 14 derniers jours précédant l'entrée en fonction au CHU Sainte-Justine.

- Pour passer un test de dépistage COVID-19, la personne nouvellement embauchée au CHUSJ doit remplir le formulaire disponible sur le site internet du CHUSJ à l'adresse <https://www.chusj.org/fr/soins-services/C/COVID-19/Clinique-COVID-19>.

Résultats du test de dépistage COVID-19

- Un test positif entraîne le retrait de la personne du CHUSJ pour 14 jours avec réintégration après deux tests (PCR) négatifs réalisés à 24 heures d'intervalle.
Dans l'éventualité où la personne n'a pas encore débuté son emploi au CHUSJ, un test positif a pour effet de repousser sa date de début.

Emploi simultané chez un autre employeur

- Si j'ai actuellement un lien d'emploi avec un autre employeur, je comprends que le *Service de santé et de sécurité du travail* évaluera ma situation et déterminera si des mesures supplémentaires de protection, d'isolement ou test de dépistage doivent être mis en place.
À cet effet, je m'engage à remplir le formulaire qui me sera demandé et à le transmettre à Covid-19.sst.hsj@ssss.gouv.qc.ca.
Je comprends qu'une mesure possible serait de me limiter à œuvrer auprès d'un seul employeur.
- Si je n'ai actuellement pas de lien d'emploi avec un autre employeur, je m'engage à communiquer avec le *Service de santé et de sécurité du travail* tout changement ultérieur à ma situation et je comprends que le paragraphe précédent s'appliquera à moi.

Mesures générales de prévention applicables à tous les employés

(ces mesures pourront être modifiées selon l'évolution de la pandémie)

- Travailler et circuler dans l'établissement en portant un masque en tout temps et pratiquer une hygiène des mains exemplaire.
 - Appliquer les notions de distanciation physique de deux mètres, notamment en mangeant seul ou en prenant les pauses seul si le deux mètres ne peut être respecté.
 - Aviser la ligne Info Coronavirus (514 345-4882), immédiatement dès l'apparition de symptômes pour obtenir les consignes à suivre et en avise son gestionnaire. S'assurer de porter un masque et de suivre les recommandations de la ligne Info Coronavirus.
- J'atteste que j'ai bien lu les règles énoncées ci-dessus et je comprends que le non-respect de l'une d'elles pourrait m'exposer à des mesures disciplinaires.

Prénom et nom

Signature

Date